

Association des Enseignants d'Activités Technologiques

Christian HOUDRE

Président

9, chemin du Clocher d'Aulnay

93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Tél. / télécopie : 01 48 49 75 54

Portable : 06 60 50 03 41

Mail : president@aeat-edu.org

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale.

Pavillons, le 16 juin 2004

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

En réponse à la demande d'audience que nous avons formulée conjointement avec les autres associations de Technologie auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, nous avons été reçus en son nom par Monsieur Christian Patoz, Conseiller Technique, le 9 juin 2004.

Alors que les nouvelles orientations pour le collège semblent être figées et que les nouveaux programmes sont en gestation, cette entrevue n'a pas répondu aux attentes de la profession.

Les rares informations (*orales*) qui nous ont été communiquées ne nous ont pas rassurés sur les orientations qui semblent envisagées pour la discipline TECHNOLOGIE au sein du "nouveau" collège. Elles n'ont pas levé les craintes que nous développons dans nos précédents courriers.

Les contributions et les pistes que nous avons proposées ont été ignorées, l'existant semble condamné sans qu'une analyse ou un bilan n'ait été validé.

Depuis deux ans que la Technologie est au centre des préoccupations du Ministère de l'Éducation Nationale, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises pour apporter la contribution de la profession et le fruit de la réflexion qu'elle mène depuis de nombreuses années "Pour de vraies activités technologiques à l'École", tant sur le terrain que dans le cadre de l'association.

Dans un système éducatif en mouvement, les pratiques pédagogiques changent, les objets d'étude varient, il en est de même des connaissances du monde technique. Dans la scolarité obligatoire, ce sont les activités scientifiques et techniques (*à l'École Primaire*) et la Technologie (*au Collège*) qui fournissent à l'Elève l'ouverture vers le domaine technique et lui permettent, au travers des productions (*fabrications au sens large*) collectives ou individuelles, d'accéder aux connaissances minimales nécessaires à tout citoyen. Il peut alors affirmer ses goûts et ses choix et mieux envisager la poursuite d'études.

Pour contribuer aux évolutions nécessaires et semble-t-il voulues par l'institution nous sommes intervenus à tous les niveaux, nous avons rencontré les conseillers de Monsieur le Président de la République, puis Monsieur Nembrini, Conseiller du précédent Ministre de l'Éducation et, tout récemment, Monsieur Patoz, conseiller du Ministre actuel.

Nous avons contribué à la commission Thélot et avons même été auditionnés. Si nous avons été écoutés, rien ne permet de dire que nous ayons été entendus !

À huit jours de la publication du projet de programme par Monsieur Secrétan, ce que nous a dit mais aussi ce que nous a tu Monsieur Christian Patoz nous inquiètent. Le peu d'informations communiquées est surprenant de la part d'un conseiller, responsable il y a quelque temps encore du contrôle pédagogique dans la discipline et membre récent et éphémère de la commission Secrétan.

Depuis deux ans qu'un projet de modification du collège est programmé, nous travaillons, en ce qui nous concerne, dans la transparence.

Transparence vis à vis de la profession, en écoutant ses demandes et lui rendant compte de nos démarches et des réactions de nos interlocuteurs, mais aussi transparence envers l'institution à qui l'ensemble de nos documents de réflexions et propositions a été communiqué. Sur ce dernier point, la réciproque n'a jamais été d'actualité !

Monsieur Patoz nous a fait part du choix de modifier les programmes de sixième et troisième sans toucher pour l'instant au cycle central. Ceci est surprenant :

- Modifier les contenus et les pratiques en sixième alors qu'ils sont reconnus pour leur intérêt par les enseignants spécialistes de la discipline est un choix contestable, d'autant plus que les textes qui régissent l'éducation technologique à l'école primaire ont été récemment revus pour être en liaison avec eux ! Ces programmes de sixième **mériteraient d'être aménagés** mais non pas dénaturés, le risque étant alors, outre une certaine incohérence, de décourager très fortement les enseignants et les élèves.
- Modifier la classe de troisième, sans modifier le fonctionnement de l'amont ne modifiera pas fondamentalement le taux de rejet du système scolaire ni même l'attrait pour les filières courtes. Quels que soient les choix faits par les élèves après le collège, la pratique d'activités technologiques de tronc commun pour tous reste une nécessité.

L'hypothèse est que les arbitrages sur la position et la fonction de la discipline dans le système scolaire ne sont pas encore rendus. Mais alors pourquoi laisser filtrer des informations non validées qui, sur le terrain, diminuent les horaires et font disparaître le travail en groupes dans les établissements ?

Si tel est le cas, la discipline Technologie se trouve aujourd'hui à la croisée de deux contraintes : un budget de l'Education Nationale réduit et les conclusions de la commission Thélot qui relève d'une part le refus d'exclure les élèves en difficulté du collège et d'autre part l'obligation de motiver tous les élèves.

Quant à la question du sens et du contenu de la discipline, l'AEAT s'est depuis longtemps exprimée sur l'intérêt de la production technique pour tous les élèves, production technique matérielle et **affectivement signifiante**. Cette production a, selon nous, trois fonctions :

- Motiver les élèves (*nous nous référons à des expériences et pratiques passées effectives et convaincantes de contact des élèves avec la matière*) est aussi, chacun le sait, l'axe de socialisation et de respect de l'autre. Peut-on aujourd'hui se passer de deux disciplines à très fort potentiel d'activité (*l'EPS et la Technologie*) ? Le retour critique et régulier sur son travail ne permet-il pas à l'élève de porter un autre regard sur lui-même et par-là de se construire ?

- Chemin faisant, placer les élèves en situation problème :
 1. soit pour s'approprier des contenus spécifiques au champ des techniques (*sens de la matière et de la matérialité du monde, sensibilisation aux procédures d'invention, travail sur la chronologie des actes, prise de conscience des nécessités de mesure et de tolérance, des normes, sens de l'histoire des techniques et de la généalogie des objets, intégration des outils informatiques et électroniques dans les processus de travail...*),
 2. soit pour développer des contenus d'enseignement (*d'autres disciplines éventuellement*) dans des conditions fonctionnelles,
 3. soit pour fonder les intuitions de contenus (*technologiques ou d'autres disciplines*) appelés à être développés ultérieurement.
- Élargir les horizons des élèves sur le monde construit par l'homme et les intéresser aux citoyens qui produisent.

Toute tentative de dissocier ces fonctions pour des raisons gestionnaires (par exemple un temps de production en demi-classe et deux temps de "réflexion" en classe entière) est vouée à l'échec. Il faut savoir prendre en compte ce que l'histoire nous a appris. Le concept clé est celui de l'intégration des types d'activités, seul capable de motiver les élèves.

Par ailleurs toute tentation de réduire la part de production technique et de dégrader les taux d'encadrement provoquera à terme la déception, voire le rejet des nouveaux programmes par les élèves et les parents et plus généralement le rejet de la culture technique dans l'Éducation nationale, voire le rejet de toute orientation vers les filières technologiques et professionnelles.

Concernant les TICE, nous réaffirmons le rôle spécifique joué par la Technologie. L'ordinateur, outil utilisé par toutes les disciplines, demande un usage raisonné et rigoureux. S'il existe au collège un lieu privilégié d'apprentissage de la maîtrise de cet outil dans la diversité de ses applications, c'est bien notre discipline, et les professeurs de Technologie s'y sont très largement investis.

En conclusion, dans l'état actuel des informations dont nous disposons, il nous semble que les actuels projets de programmes sont de nature à enlever du sens à la Technologie. Toute volonté de définir ces programmes en refoulant les principes élémentaires que nous venons de citer reviendrait à construire sur du sable, ce qui est serait tout de même paradoxal pour un projet technologique !

Pour le Conseil d'Administration de l'AEAT,

Le Président :

Christian HOUDRE